

Le 9 novembre 2009

Séance régulière du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 9^e jour de novembre 2009 à 19h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon	4- M. Vic Godin
2- M. Léo Jacobs	5- M. Denis Jobin
3- M. Mario Denis	6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

(09-11-368)

Ordre du jour – Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté à la table du conseil, tout en y ajoutant l'item suivant:

7.1) Compte bancaire – Signature des effets bancaires - Autorisation

L'ordre du jour demeure ouvert pour la séance.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-369)

Séance spéciale du 1^{er} octobre 2009 – Procès-verbal - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale du 1^{er} octobre 2009, tel que déposé à la table du conseil.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC NE FAISANT PAS L'OBJET DE CORRESPONDANCE

- *M. Pierre Drolet demande si la rue des Sureaux va être terminée.*

Oui, elle le sera demain matin. En ce qui a trait à l'autre rue, M. le maire considère qu'une discussion aura lieu avec les autres membres du Conseil pour vraiment avoir une vue d'ensemble de la Ville et ce vers quoi elle évoluera.

On essaiera de corriger certaines problèmes tels que les bouts de réseaux (aqueduc), etc.

DOSSIERS TRAITÉS EN PRIORITÉ

C.C.U. – Procès-verbal – Séance d 3 novembre

N.B. M. le conseiller Léo Jacobs se retire étant donné que le procès-verbal informe le Conseil et discute du dossier d'une maison (75, rang St-François Est) appartenant à la ferme Léo Jacobs et fils inc.

- *M. Vic Godin explique la position du C.C.U. concernant les deux maisons ayant un intérêt patrimonial (75, rang St-François Ouest et 550, chemin de la Station). En résumé, le C.C.U. suggère au Conseil d'enlever de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial ces deux maisons laissées à l'abandon.*

De plus, la Ville devrait adopter une politique de préservation du patrimoine et avoir des experts conseils dans ce domaine.

En fin de compte, M. Robert Lamothe intervient pour mentionner que certains membres du C.C.U. étaient contrariés du fait que l'on ait discuté de ce dossier avant même que le C.C.U. fasse ses recommandations. Les membres auraient aimé que le Conseil attende après la recommandation avant de discuter du dossier en public.

M. Michel Bertrand mentionne à M. Lamothe que le Conseil ne peut esquiver les questions du public sur les sujets portés à sa connaissance. Bien entendu, lorsque l'on commence à discuter d'un dossier, des informations ou formes de solution, qui ne devraient pas être prononcées avant la recommandation du C.C.U., peuvent être avancées face au public.

En résumé, le Conseil est favorable au retrait de ces deux bâtiments de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial.

(09-11-370)

Liste des bâtiments d'intérêt patrimonial – Retrait du 75 rang St-François Est et du 550 chemin de la Station

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le retrait des bâtiments suivants de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial:

- 75, rang Saint-François Est
- 550, chemin de la Station

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Règlement de zonage – Modification à la liste des bâtiments ayant un intérêt patrimonial

AVIS DE MOTION

M. le conseiller Vic Godin donne avis qu'il présentera lors d'une séance ultérieure un projet de règlement modifiant le règlement de zonage afin de retirer les bâtiments suivants de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial:

- 75, rang Saint-François Est
- 550, chemin de la Station

(09-11-371)

Demande d'autorisation CPTAQ – M. Éric Germain

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil appuie la demande de M. Éric Germain afin d'utiliser à des fins autres que l'agriculture (résidentiel) une partie du lot 59-P sur une superficie visée de 2 600 m².

Le C.C.U. de Cap-Santé s'est penché sur ce dossier et en est venu à la conclusion qu'il n'y avait pas d'impacts négatifs sur les activités agricoles avoisinantes.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-372)

C.C.U. – Procès-verbal – Séance du 3 novembre 2009 – Entérinement

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine le procès-verbal du C.C.U. du 3 novembre 2009 et fait siennes les recommandations y apparaissant.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-373)

Règlement #URB-09-10-64 – Zone M-1 agrandie à même la zone Rc-1 – Adoption du 1^{er} projet

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le 1^{er} projet du règlement #09-10-64 modifiant le règlement de zonage #405 afin d'agrandir la zone M-1 à même une partie de la zone Rc-1.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-374)

30 rue Noreau – Dérogation mineure – Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil rend réputé conforme un agrandissement de 41,62 m² d'une maison mobile, soit l'équivalent de 50% de sa superficie actuelle (83,24 m²), alors que l'article 13.1.1 paragraphe f) ne permet pas ce type d'agrandissement. Toutes les marges de recul applicables à l'intérieur de la zone Rm-1 seront respectées.

La propriété affectée est située au 30 rue Noreau.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-375)

27 route 138 – Dérogation mineure – Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil rend réputée conforme la somme de la superficie des bâtiments accessoires de 125 m² sur un terrain possédant une superficie de 1 660,2 m² au lieu de 110 m², tel que stipulé dans le tableau synthèse de l'article 7.2.4 du règlement de zonage #405, pour permettre l'implantation d'un garage d'une superficie de 34 m² en cour arrière.

L'immeuble affecté est sis au 27 route 138, sur le lot 67-1-1.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

CORRESPONDANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

M. Michel Bertrand désire avoir copie du numéro 23.

On demande de mettre une copie disponible au public.

Le directeur général rappelle qu'il garde les documents de cette correspondance jusqu'au vendredi. Par la suite, il en dispose.

CORRESPONDANCE JUGÉE IMPORTANTE ET RÉOLUTIONS RELATIVES

(09-11-376) Développement résidentiel – M. Joe Tremblay – Accord de principe

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil donne son accord de principe au projet global du développement de la zone résidentielle présenté par M. Joe Tremblay en autant que l'écoulement des eaux de surface soit indiqué au plan et que les grilles pluviales et autres équipements permettant l'évacuation des eaux de pluie de la rue soient également indiqués au plan.

La zone n'est pas indiquée au règlement sur les espaces verts, ce développement n'y sera pas assujéti.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Règlement sur l'interdiction d'épandage de boues d'usine d'épuration d'eaux usées et de boues d'usine de désencrage

AVIS DE MOTION

M. le conseiller Michel Bertrand donne avis qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un projet de règlement interdisant l'importation et l'épandage de boues d'usine d'épuration et de résidus de désencrage.

(09-11-377) APMAQ – Renouvellement d'adhésion

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le renouvellement de notre adhésion au coût de 30,-\$ à titre de membre des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec pour l'année 2010.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-378) Rue des Sureaux – Matériaux – Adjudication de contrat

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adjuge à Benoit Piché et fils inc. le contrat de fourniture de matériaux au coût de 21 694,58 \$, taxes incluses. Le contrat prévoit l'achat de 900 T.M. de sable classe A à compaction et de 1 000 T.M. de gravier 0/¾.

Ladite compagnie est le plus bas soumissionnaire.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-379) 104 et 106 route 138 – Refoulement d'égout – Règlement à l'amiable

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement au propriétaire des 104 et 106 route 138 d'un montant de 1 000,-\$ pour un refoulement d'égout survenu en 2008 et causé par des racines d'arbres bouchant le tuyau d'égout.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-380)

12 novembre - Journée de formation – M.R.C. de Portneuf

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise les employés suivants à assister à une journée de formation comme suit :

- Marie-Pierre Beaupré, le 12 novembre en avant-midi, pour service en ligne (cartographie et permis de construction).
- Mesdames Julie Labrecque et Lucie Gauthier ainsi que M. Jacques Blais en après-midi le 12 novembre, pour lecture des données du rôle d'évaluation.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Noël d'antan – Rapport financier

Mme Lise Fillion a produit un rapport financier du Noël d'Antan pour les années 2005 à 2008 inclus au 30 avril 2009; il restait 2 214,-\$ en banque.

(09-11-381)

77 rue de l'Anse – Nettoyage de terrain – Jugement - Application

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'application du jugement rendu concernant le nettoyage du terrain sis au 77 rue de l'Anse, propriété de M. Yvon Béland.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Municipalité de Ripon – Coût du déneigement

La municipalité nous a fait parvenir le relevé des coûts de déneigement pour l'année 2008-2009, soit 294 014,44 \$. Ces chiffres pourront servir de base pour une étude sur les coûts de déneigement de notre propre ville.

(09-11-382)

Forage sous la rivière des Prairies – Fin du contrat

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine la lettre envoyée à Forage Tetson ltd mettant fin au contrat de forage avec ladite compagnie qui n'a pu réaliser les travaux.

Ce conseil autorise le versement prévu à l'entente, soit un montant de 10 000,-\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Rue Papillon – Accumulation d'eau – Pose d'une grille pluviale

Pour contrer l'accumulation d'eau au bout de la rue Papillon, on posera une grille d'égout pluvial à la demande de M. Hervé St-Pierre.

Fondation Mira inc. – Opération Nez-rouge

La fondation Mira inc. demande une aide financière pour la reprise par cet organisme de l'Opération Nez-rouge. Le conseil est d'avis de laisser aux gens le soin de pourvoir à ces demandes de bienfaisance.

(09-11-383)

Budget 2010 – Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf – Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le budget 2010 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf qui prévoit des revenus et des dépenses égaux de 6 923 220,-\$. La quote-part de la Ville de Cap-Santé se chiffrera à 207 112,77 \$ en hausse de 10,54 %.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-384)

Droits sur les mutations immobilières – Article 20d – Précision pour l'application de cet article

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil, suite aux explications du directeur général, convient qu'il n'y a pas lieu d'appliquer l'article 20d) concernant les couples vivant maritalement et qui se sont séparés depuis plus de 90 jours, créant l'obligation à la Ville d'imposer un droit de mutation.

On exemptera ces couples du droit de mutation au même titre que s'ils étaient des époux ou conjoints unis civilement.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Centre La Rencontre – Éclairage

Le Conseil est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'augmenter l'éclairage du Centre La Rencontre au coût de 1 471,29 \$ plus taxes, tel que soumissionné par G.L. inc., entrepreneur électricien.

(09-11-385)

Égout secteur Est – Panneau de subvention – Achat

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement d'un montant de 392,93 \$ plus taxes pour un panneau d'information fourni par le MAMROT annonçant le montant de subvention accordé dans le cadre du programme FIMR pour le projet « Égout secteur Est ».

L'achat est une obligation exigée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-386)

Service Incendie – Sylvain Richard – Engagement

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE suite à la reprise de l'examen de pré-embauche de M. Sylvain Richard qui a donné comme résultat « Apte sans restriction pour la fonction de pompier », ce Conseil engage M. Richard en tant qu'apprenti pompier pour la Ville de Cap-Santé.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-387)

Internet haute vitesse – Initiative régionale de déploiement de service – Appui

CONSIDÉRANT QUE la disponibilité la plus large possible de service Internet à haute vitesse est un incontournable parmi les facteurs de développement économique et social de toute communauté;

CONSIDÉRANT QU'elle offre, même aux municipalités les plus isolées, la possibilité d'accueillir des télétravailleurs;

CONSIDÉRANT QU'elle donne aux citoyens l'accès à la formation à distance de nombreux établissements d'enseignement;

CONSIDÉRANT QU'elle offre aux entreprises des avantages concurrentiels dans une perspective régionale, nationale et internationale;

CONSIDÉRANT QU'elle aide les entreprises et les institutions publiques à attirer et à retenir les professionnels et la main-d'œuvre spécialisée dont elles ont grand besoin;

CONSIDÉRANT QU'on observe tous les impacts positifs dans les secteurs de la MRC de Portneuf qui disposent déjà de service Internet à haute vitesse;

CONSIDÉRANT QUE le service Internet haute vitesse est un outil de premier plan et reconnu qui favorise l'occupation dynamique d'un territoire;

CONSIDÉRANT QUE la meilleure chance, voire la dernière chance, pour les secteurs les plus petits et potentiellement les moins rentables pour un fournisseur, réside dans une approche commune des municipalités de la MRC;

CONSIDÉRANT les antécédents et l'expertise des demandeurs dans la réalisation d'un projet public de déploiement de service Internet à haute vitesse en milieu rural et leur connaissance de la région de Portneuf;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU de verser un montant de 500 \$ à l'initiative conjointe du CLD de Portneuf, de la SADC de Portneuf et de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de Portneuf, afin de :**

- **Mettre à jour l'inventaire des secteurs de la MRC de Portneuf encore privés de service Internet à haute vitesse;**
- **Faire l'inventaire des solutions permettant de corriger la situation et de proposer un plan d'action en vue de déployer le service Internet haute vitesse dans ces secteurs;**
- **Solliciter toute forme de soutien d'origine publique ou privée, comme le programme Communautés rurales branchées du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.**

La contribution sera versée au CLD de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-388)

Chevaliers de Colomb 9100 – Journée Spaghetti – Demande d’appui financier

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le versement d’un montant de 200,-\$ au Conseil 9100 des Chevaliers de Colomb pour la tenue de leur Journée Spaghetti.

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

Développement Serge Tessier – Plan et devis – Honoraires – Proposition refusée

Suite au dépôt par la firme BPR Infrastructure inc. d’une offre de services professionnels pour les plans et devis du développement Serge Tessier, ce Conseil considère qu’il y a lieu d’aller en soumission publique car le montant dépasse 25 000,-\$.

On invitera au moins trois firmes à soumissionner sur ce projet.

(09-11-389)

Rue des Sureaux – Éclairage de rue – Contrat

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE suite au choix d’un luminaire de rue par le Conseil, celui-ci autorise l’achat de quatre (4) luminaires et ses accessoires pour un coût de 15 104,-\$ plus les taxes (DMS 50-100 MH-SGFM-DTA/20-BE6 TX).

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

Programme « Diagnostic résidentiel – Mieux consommer » - Acceptation de projet

Hydro-Québec nous informe que notre projet « Halte panoramique » a été accepté dans le cadre du programme « Diagnostic résidentiel – Mieux consommer ».

(09-11-390)

Pacte rural – Volet local – Demande du Club Quad Nature inc.

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

Après analyse, ce Conseil considère que la demande du Club Quad Nature inc. d’obtenir que l’argent prévu au programme du Pacte rural – Volet local lui soit octroyé, ne peut être acceptée.

Le Conseil croit que cette demande relève du volet régional et non local, étant donné que plusieurs municipalités sont concernées par des projets semblables présentés par ce club.

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

Plan de sécurité civile – Offre de service

Il sera important de prévoir au prochain budget un montant de 3 000,-\$ pour avoir un accompagnement pour la mise à jour du plan de sécurité civile. M. Joël Chéruet nous fait cette offre de service.

Embellissement floral – Achat partagé des jardinières et fleurs

Mme Charlotte Laflamme nous informe qu'elle a déjà prévu d'acheter les fleurs et jardinières pour l'année 2010 à deux endroits différents soit :

- La Souris sylvestre
- Les Serres Boisjoli

Bien entendu, il faut que les prix soient compétitifs.

Assurances municipales – Budget 2010 et suivantes

Gagnon Rochette et associés inc. offre de soumissionner pour nos assurances municipales. On en discutera lors du budget car on sait qu'avec la MMQ, on se doit de signifier notre retrait un an d'avance.

Comité d'aide aux élèves – École secondaire Louis-Jobin de Saint-Raymond – Demande d'appui financier

Le Conseil est sensible aux besoins de cet organisme mais considère que l'on doit laisser aux citoyens (ennes) le soin de juger s'ils doivent donner à tel ou tel organisme de bienfaisance.

Règlement sur la gestion des matières résiduelles

AVIS DE MOTION

M. le conseiller Léo Jacobs donne avis qu'il présentera lors d'une séance ultérieure un projet de règlement sur la gestion des matières résiduelles.

Noël d'Antan – Coût pour la sécurité

En 2008, la Ville a payé 2 609,-\$ pour la sécurité lors du Noël d'Antan. Ce sont les salaires payés aux étudiants du campus Notre-Dame de Foy.

Pour 2009, ils feront du bénévolat pour ne pas entrer en conflit avec les entreprises privées. Cependant, on peut verser un don à l'École pour les services rendus. En décembre, nous verrons ce que ces étudiants ont donné comme temps et nous ajusterons notre participation en conséquence.

(09-11-391)

Loisirs – Coordonnatrice des loisirs – Formation d'un comité

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce Conseil nomme MM. les conseillers Denis Jobin, Mario Denis et Gilles Papillon pour former un sous-comité pour le poste de coordonnatrice aux loisirs. On devra intégrer ce poste à la convention de travail des employés non cadres et en faire rapport au Conseil par la suite.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Développement des Goélands – Rencontre des citoyens (ennes)

M. le conseiller Gilles Papillon a organisé, le samedi 31 octobre, une rencontre avec les citoyens (ennes) du développement des Goélands pour connaître leur intérêt à la reconstruction de leur patinoire. L'intérêt est là et nous enverrons les employés municipaux pour certains travaux de mise à niveau.

Courrier de Portneuf – « Cahier spécial sur la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf » - Demande de commandite

Le conseil est d'avis de ne pas donner suite à cette demande de commandite.

14, rue du Parc-Gagné – Érosion de terrain – Plainte

Mme Colette Matte rend la Ville de Cap-Santé responsable de la détérioration de sa propriété due à l'érosion.

On regardera ce qu'il y a à faire en présence de M. Gilles Larouche, ingénieur.

La lettre est transférée à nos assureurs.

Biblio Région de Québec – Budget 2010

Il faut prévoir en 2010, un coût de 3,49 \$ per capita avec une population de 2 732 personnes. Les biens assurés doivent être de 136 840,15 \$.

(09-11-392)

Révision du plan et de la réglementation d'urbanisme – Offre de la MRC de Portneuf

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil accepte l'offre de service présentée par la M.R.C. de Portneuf concernant la révision du plan et de la réglementation d'urbanisme pour un montant de 38 784,90 \$, conformément à une offre déposée au bureau du secrétaire-trésorier, en date du 27 octobre 2009.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf – Représentant

M. Jean-Yves Nibert confirme que M. le conseiller Léo Jacobs est reconduit au comité d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

30, rue du Parc-Gagné – Érosion à l'émissaire situé à l'arrière de cette propriété

Le directeur général confirme qu'il y a érosion à l'émissaire situé à l'arrière de la propriété de M. Sylvain Brisson, au 30 rue du Parc-Gagné. Il faudra apporter les correctifs nécessaires suite aux recommandations de l'ingénieur, M. Gilles Larouche, qui viendra constater sur place.

Journalier saisonnier et étudiant – Fin de contrat

À moins d'une situation exceptionnelle, les journaliers saisonniers suivants et l'étudiant prendront congé jusqu'à l'an prochain et ce comme suit :

M. Marcel Piché	13 novembre
M. Sylvain Leclerc	4 décembre
M. Sylvain Fiset	11 décembre
M. Jean-Philippe Germain	6 novembre

Coût de main-d'œuvre – Étude exhaustive

Le coût de la main-d'œuvre sera analysé de façon exhaustive pour les années 2005 à 2009. Nous reviendrons là-dessus lors d'une prochaine réunion.

Répartition des dossiers et comités

Cette répartition sera effectuée lors d'une prochaine réunion par M. le maire.

(09-11-393)

Grille pluviale – Partage des coûts

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE suite aux explications données par le directeur général concernant les grilles pluviales posées dans la rue Nelson, ce conseil considère qu'il n'y a pas lieu de les facturer à ces citoyens, compte tenu qu'en aucun cas, ils n'ont été consultés sur cette pose éventuelle.

Le conseil demande, qu'à l'avenir, on obtienne l'accord écrit des propriétaires concernés avant de poser les grilles pluviales.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Loisirs – Compte rendu

Mme Mélanie Tremblay, coordonnatrice aux loisirs, a déposé les activités faites et à venir pour les mois de septembre et octobre ainsi que pour les mois de novembre et décembre. De plus, un compte rendu de la première rencontre du comité « Silhouettes » est joint au document.

(09-11-394)

Égout secteur Est – Servitudes

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil valide les offres de compensation déposées par la firme Groupe De Rico comme suit :

38 route 138	Dany Dunn et Marie-Ève Poulin	16 000,-\$
35 route 138	Suzanne Noël et Noël Piché	8 000,-\$
40 route 138	Carrossier Cap-Santé	2 300,-\$

Les montants sont plus amplement détaillés dans un document joint par la firme d'experts-conseils.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

U.M.Q. – Adhésion

Le conseil demande de reporter la décision de faire partie de cette union lors d'une prochaine réunion.

(09-11-395)

Rue de desserte – Entretien d'hiver

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'entretien et l'ouverture du chemin de desserte près de la route des Érables considérant que l'on reçoit au-dessus de 40 000,-\$ pour cette année de la part de la carrière et sablière située à cet endroit.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-396)

Manuel de l' élu municipal – Achat

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat du manuel de l' élu municipal au coût de 79,-\$, plus frais de manutention, plus taxes, soit 94,76 \$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

F.A.C. – Programme AgriEsprit

Le secrétaire-trésorier informe le conseil que l'on pourrait bénéficier d'un programme permettant un financement entre 5 000,-\$ et 25 000,-\$ par projet. Mme Mélanie Tremblay a vérifié que l'on répondrait à tous les critères, il s'agit de s'inscrire avec un projet y répondant.

(09-11-397)

Réseaux de distribution avec option souterraine – Convention – Signature

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Cap-Santé une convention « Réseaux de distribution avec option souterraine », avec Hydro-Québec, Télus et Vidéotron ltée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Déclaration d'intérêt pécuniaire des élus

Le secrétaire-trésorier a reçu les déclarations d'intérêt pécuniaire des élus suivants : M. le maire Jean-Yves Nobert et MM. les conseillers Gilles Papillon, Mario Denis, Vic Godin, Michel Bertrand et Léo Jacobs.

(09-11-398)

Élections du 1^{er} novembre – Repas – Paiement

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement à Mme Ginette Frenette d'un montant de 651,90 \$ représentant le coût pour des repas servis lors du vote par anticipation et le jour du vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-399)

Morency, société d'avocats – Honoraires – Paiement

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement des comptes suivants à la société d'avocats Morency :

	<u>Montant sans taxes</u>
Dossier général	127,40 \$
8, rue Piché	264,20 \$
77 rue de l'Anse	1 512,94 \$
15 côte du Quai	866,10 \$
Forage Tetson Itée	1 959,24 \$

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Corporation du Ruisseau des Jeunes – Compte rendu

M. Gilles Papillon fait un compte rendu de la réunion des citoyens (ennes) tenue le 31 octobre. Plusieurs actions seront prises pour assurer le maintien de la patinoire dans le développement des Goélands.

La Ville fournira son souffleur pour le dégagement de la patinoire lorsqu'il y a une tempête importante.

(09-11-400) Comptes payés et à payer au 31 octobre 2009 – Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine le paiement des comptes payés au 31 octobre pour un montant de 84 321,96 \$, tels que décrits au bordereau « Liste sélective venant de l'historique des chèques » et autorise le paiement des comptes à payer au montant de 237 560,23 \$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(09-11-401) Comptes bancaires et autres effets – Signature – Autorisation

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le maire M. Jean-Yves Nobert et M. le conseiller Gilles Papillon à être inscrits au registre des personnes autorisées à signer tout document (chèques et autres effets) pour et au nom de la Ville de Cap-Santé en regard des comptes bancaires et autres documents ou contrats de la Ville.

M. Jacques Blais, directeur général et Mme Lucie Gauthier, secrétaire-trésorière adjointe, sont les deux autres personnes pouvant signer les documents.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

PÉRIODE RÉSERVÉE AU CONSEIL

RAPPORT DES COMITÉS

Conseil du patrimoine culturel (M. Denis Jobin)

M. Jean-Yves Nobert a inauguré le mémorial où les emplacements seront vendus prochainement pour y installer des urnes funéraires.

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (M. Léo Jacobs)

L'écocentre fonctionne à pleine capacité. Les 1^{ers} 100 000,-\$ de profit laissent 30% à la Régie. Après le partage s'effectue moitié/moitié.

QUESTIONS DU PUBLIC SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

- ♦ *M. Gérard Galestrosi demande qui paie pour les frais d'avocats.*

Les frais d'avocats de la Ville sont assumés par la Ville, soit tous les citoyens (ennes) via le compte de taxes.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Jacques Blais
Secrétaire-trésorier

(09-11-402)

Levée de la séance - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Maire

Secrétaire-trésorier